



Cycle d'initiation à la naturopathie animale

Découvrez
les clés de la santé au naturel
de votre animal de compagnie,
et comment les épanouir
au quotidien !

Cycle de 4 ou 5 soirées
selon vos compétences initiales en naturopathie
En visioconférences

Animées par Eva SANTIAGO
Praticienne Naturopathe et herbaliste

Initiation à la naturopathie animale

A la lumière des enseignements naturopathiques, ce cycle d'initiation propose de faire le point sur les différents aspects favorables au bien-être et à une bonne vitalité de votre animal de compagnie sur le long terme.

OBJECTIFS :

Eva Santiago, naturopathe et herbaliste, vous proposera les clés naturopathiques pour prendre soin de votre animal de compagnie :

- ❖ **Comprendre ses besoins spécifiques : alimentation, dépenses physiques et intellectuelles...**
- ❖ **(Re)trouver une alimentation saine qui lui est naturellement adaptée et les bons gestes d'hygiène de vie et comportementaux pour favoriser sa vitalité**
- ❖ **Renouer avec les soins naturels et préventifs (alimentation, cures spécifiques et adaptées, argile, plantes, fleurs de Bach...) pour favoriser son bien-être et sa santé sur le long terme**

POUR QUI ?

Ce cycle s'adresse à toute personne désireuse d'apprendre et de mettre en œuvre des pratiques simples et accessibles pour préserver la santé de son animal de compagnie qu'il soit jeune ou vieillissant. La naturopathie s'inscrit dans une démarche d'éducation et de prévention.

Où ET QUAND ?

Ce cycle se déroule en visioconférence via la plateforme Zoom au cours de **4 ou 5 soirées (selon vos compétences initiales en naturopathie), soit une par mois de 19h à 21h.**

Programme du cycle d'initiation

1^{ère} soirée (réservée aux non naturopathes) lundi 20 février 2023

Introduction à la naturopathie

- Fondements de la naturopathie
- Les techniques majeures : alimentation, gestion du stress et des émotions, mouvement, plantes... et leurs rôles sur la santé de votre animal de compagnie
- Les cures spécifiques et adaptées

2^{ème} soirée jeudi 16 mars 2023

Les besoins de base de votre animal

- Les différentes approches alimentaires (croquettes, ration ménagère, barf)
- Les autres besoins : les dépenses physiques et intellectuelles

3^{ème} soirée : lundi 3 avril 2023

Le quotidien avec votre animal

- Les différentes cures naturopathiques adaptées
- Le jeûne
- Les fleurs de Bach comme outil d'aide comportementale pour votre animal de compagnie

4^{ème} soirée : lundi 1^{er} mai 2023

Les soins naturels spécifiques de votre animal

- Les produits stimulants l'immunité
- Les cures antiparasitaires naturelles

5^{ème} soirée : lundi 12 juin 2023

Les soins naturels de votre animal vieillissant

- L'utilisation de l'argile
- Les plantes des articulations
- Les super-aliments

Europarc Sainte Victoire – Bâtiment 10 – Route de Valbrillant – 13590 MEYREUIL
Tél. : 04.42.29.87.48 courriel : aesculape13@orange.fr www.aesculape.eu
SAS au capital de 8000 € Siret : 495 234 783 00027 NAF : 8559 A

Bulletin d'inscription : « Cycle d'initiation à la naturopathie animale »

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Tél. fixe :	Mobile :
E-mail (lisiblement svp) :	
Profession actuelle :	
Par quel moyen nous avez-vous connu ?	

Je m'inscris :

- ☐ Non naturopathes : **pour les 5 soirées du cycle, TARIF : 300 € / personne**
☐ Naturopathe en formation ou en exercice : **Pour les 4 soirées du cycle, TARIF : 250 € / personne**

Paiements échelonnés possibles, merci de nous contacter au besoin.

Date :

Signature :

Inscription obligatoire

- **Merci d'adresser votre inscription au plus tôt (places limitées) à :**

ÆSCULAPE – Ecole Libre de Naturopathie
Europarc Sainte Victoire – Bâtiment 10 –
Route de Valbrillant - 13590 MEYREUIL
Tel : 04.42.29.87.48 - e-mail : aesculape13@orange.fr

En cas d'annulation du stage de notre part, l'intégralité de la somme versée vous serait remboursée.

En cas d'**annulation écrite** de votre part :

- **plus de 15 jours** avant le début du stage, une somme équivalant à 40 % de l'acompte versé sera retenue.

- **moins de 15 jours** avant le début du stage, l'intégralité de l'acompte sera conservé par ÆSCULAPE.

- **tout stage démarré** puis interrompu du fait du participant, ne fera l'objet d'aucun remboursement.

L'organisme Aesculape se réserve le droit de reporter un stage dans le cas où le nombre d'inscrits serait insuffisant.